

## STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 6 mars 2013

## LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE L'EXAMEN DES PRATIQUES HYPOTHÉCAIRES DES BANQUES APRÈS SANDY

Les mesures répondent à des plaintes disant qu'après avoir permis à des propriétaires de maison de sauter des paiements hypothécaires en raison de l'ouragan Sandy, certaines banques ont exigé un remboursement complet immédiat

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que le Département des Services financiers entreprenait l'examen des pratiques des banques et administrateurs hypothécaires pour déterminer si les propriétaires de maison durement frappés par l'ouragan Sandy sont maintenant injustement tenus de faire tous les paiements passés en remboursements forfaitaires immédiats. Le Département demande aux banques de donner plus de temps aux propriétaires de maison pour rattraper les paiements et vérifie si les banques ont tenu leur promesse de ne pas utiliser les paiements en retard pour amorcer des procédures de saisie ou nuire à la cote de crédit des propriétaires de maison touchés.

Le Département a obtenu en novembre et décembre l'accord des banques et administrateurs importants, qui se disaient prêts à offrir une période d'abstention sur les paiements hypothécaires à certains propriétaires de maison ayant du mal à faire leurs paiements en raison de l'ouragan Sandy. Les banques ont accepté de laisser les propriétaires de maison sauter leurs paiements durant trois à six mois sans exiger de remboursements forfaitaires à la fin de la période d'abstention. Les banques et les administrateurs ont également accepté qu'il n'y aurait pas de répercussions négatives sur la cote de crédit des propriétaires de maison.

Maintenant que les périodes d'abstention initiales de trois mois se terminent, le Département reçoit des rapports de certains propriétaires de maison disant qu'on leur demande de procéder à des remboursements forfaitaires entiers. De plus, certains propriétaires de maison disent recevoir des avis d'avant saisie en raison de paiements manqués durant la période d'abstention, et aussi faire l'objet de rapport auprès des agences d'évaluation du crédit.

« De nombreux New-Yorkais ont été durement touchés par l'ouragan Sandy et ne pouvaient pas payer leurs factures en raison d'une perte de revenu, des dépenses entraînées par les réparations de leur

French

maison ou des coûts de déménagement, et c'est pourquoi les banques leur ont offert de l'aide sous forme d'abstention sur les paiements hypothécaires, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Il serait illogique d'offrir cette aide et d'exiger aujourd'hui des paiements forfaitaires des propriétaires de maison en difficulté financière. Un propriétaire de maison capable de payer d'un coup trois mois de paiements hypothécaires n'avait probablement pas besoin d'une période d'abstention en premier lieu. Tous les autres ont besoin de plus de temps pour rembourser. »

Benjamin M. Lawsky, directeur des Services financiers, a déclaré : « Nous menons une enquête pour déterminer si les plaintes reçues sont des incidents isolés ou si elles participent d'une tendance troublante. Les banques ne peuvent pas juste dire qu'elles vont aider les propriétaires de maison touchés par Sandy, il faut qu'elles le fassent. »

Dans des lettres envoyées aux institutions, le directeur a demandé des renseignements sur le nombre de propriétaires de maison ayant demandé et reçu une abstention, sur les politiques et pratiques des prêteurs en matière d'abstention, sur la façon dont les institutions ont mise en oeuvre les abstentions à l'interne et si elles envisageaient d'exempter les paiements principaux ou d'intérêt jusqu'à 12 mois après la tempête, et si oui, sous quelles circonstances.

Dans son sondage, le Département demande aux banques et aux administrateurs hypothécaires de lui fournir les renseignements avant le 12 mars. Voici quelques-uns des renseignements que le Département demande :

- De quelle façon les prêteurs ont modifié leurs processus internes pour que les propriétaires de maison bénéficiant de l'abstention ne reçoivent pas de relevés erronés ou d'avis d'avant saisie, ni ne fassent l'objet d'un rapport de retard auprès des agences d'évaluation du crédit.
- Si oui ou non les institutions ont fourni une description écrite des conditions de l'abstention aux emprunteurs.
- Les mesures de saisie ou d'avant saisie prises ou suspendues par les institutions durant la période d'abstention.

Les propriétaires de maison participant aux programmes d'abstention, ainsi que tous les propriétaires de maison ayant des questions sur les services bancaires ou les assurances en lien avec la tempête, sont invités à visiter un Centre d'aide en cas de catastrophe, doté de personnel par le Département, ou à appeler le service téléphonique en cas de tempête du Département. Les centres d'aide sont indiqués sur le site Web du Département au <a href="www.dfs.ny.gov">www.dfs.ny.gov</a>. Le service téléphonique en cas de tempête est offert au (800) 339-1759 de 8h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 17h00 le samedi et le dimanche.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur <a href="www.governor.ny.gov">www.governor.ny.gov</a> État de New York | Executive Chamber | <a href="mailto:press.office@exec.ny.gov">press.office@exec.ny.gov</a> | 518.474.8418